

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 137

présenté par

M. Fuchs, M. Fanget, M. Joncour, M. Frédéric Petit, M. Wasserman, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, Mme Benin, M. Berta, M. Blanchet, M. Bolo, Mme Brocard, M. Bru, M. Corceiro, Mme Crouzet, M. Cubertafon, Mme Yolaine de Courson, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme Essayan, Mme Florennes, Mme Fontenel-Personne, M. Garcia, M. Geismar, Mme Goulet, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Jerretie, Mme Josso, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Milliennne, M. Pahun, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Pupponi, M. Ramos, Mme Thillaye, Mme Tuffnell, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE PREMIER****CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Après la troisième phrase de l'alinéa 77, insérer la phrase suivante :

« Pour la circulation des étudiants, des scientifiques mais aussi de ces pays elle doit mettre l'accent sur des programmes de mobilité de qualité, attractifs, lisibles, utiles et reconnus et dont la mise en œuvre est concertée avec l'ensemble des partenaires, notamment les programmes de volontariats internationaux. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que les politiques d'aide publique au développement s'intéressent aussi au développement de programmes de mobilité internationale et soit attachées à développer et proposer des programmes utiles et de qualité, qui deviennent une de ses composantes essentielles. C'est notamment le sens de l'engagement du Président de la République à Ouagadougou le 28 novembre 2017.